



N°05

JANVIER 2020

LE JOURNAL

LA MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR LA LOIRE

CALENDRIER

DES RÉALISATIONS

//////////////// P.2 ET P.3

LE RAPPORT FINAL

DE LA CONFÉRENCE
PERMANENTE LOIRE

//////////////// P.4

RETOUR SUR

LA CONFÉRENCE
PERMANENTE LOIRE

//////////////// P.5

EXPLICATIONS

ET RÉPONSES DE
NANTES MÉTROPOLE

//////////////// P.6

TÉMOIGNAGES

//////////////// P.6

UNE SECONDE LIGNE

DE NAVIBUS OUVRE

//////////////// P.6 et 7

LISTE DES

30 ENGAGEMENTS

//////////////// P.7 et 8

Directeur de la publication : Xavier Crouan. Réalisation : Direction Générale à l'Information et à la Relation au Citoyen / Nantes Métropole. Conception et rédaction : Moswo, Direction Générale à l'Information et à la Relation au Citoyen et Frédéric Véronneau. Crédits photos : Direction Générale à l'Information et à la Relation au Citoyen / Nantes Métropole.

Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Une
démarche
initée par

LE
GRAND
DÉBAT

NANTES,
LA LOIRE
ET NOUS

CHRONIQUE

D'UNE RECONQUÊTE **DU FLEUVE !**



L'ÉDITO

Ce numéro du Journal des Engagements est consacré au rapport annuel de la Conférence Permanente Loire publié le 6 novembre et vous présente les échanges de la séance publique, l'avancée des 30 engagement Loire.

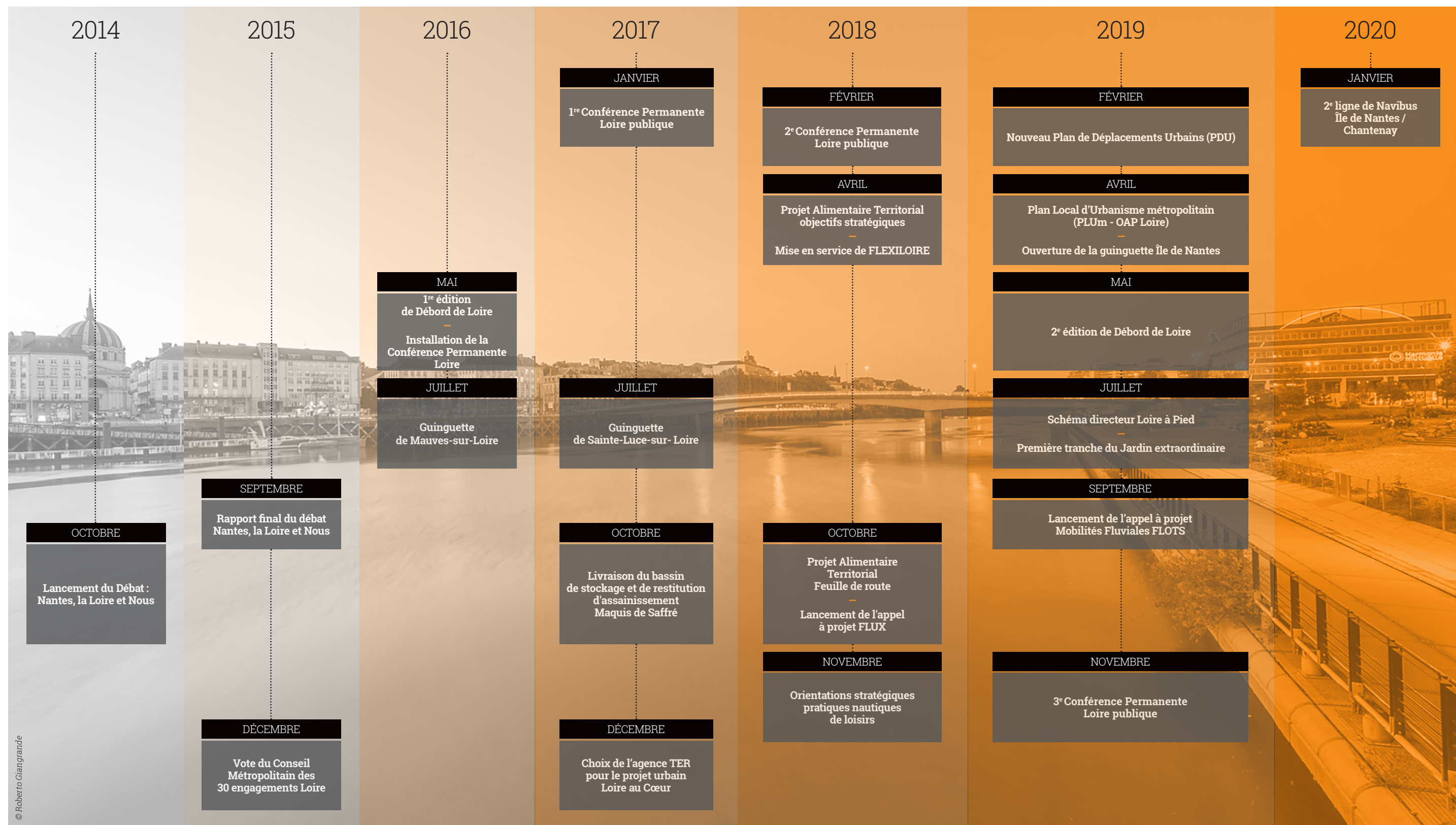
Ce bilan critique et argumenté se nourrit de la diversité des membres de la Conférence Permanente Loire.

La Conférence a pleinement incarné son "droit de suite" pour le compte des citoyens. Elle porte dans la durée les attentes citoyennes exprimées dans le débat et les dimensions affectives, imaginaires sensible associées au fleuve. Les avis

de la Conférence invitent à poursuivre l'action, à structurer durablement les moyens de la collectivité. Ils sont plus largement une invitation à imaginer de nouvelles actions avec les maires et les communes, les habitants et les acteurs pour patiemment tisser les liens avec le fleuve.

Bonne lecture.

CALENDRIER DES RÉALISATIONS



LE RAPPORT FINAL DE LA CONFÉRENCE PERMANENTE LOIRE

La Conférence Permanente Loire a rendu son troisième rapport en novembre dernier. Petit aperçu de ses conclusions.

Les membres de la Conférence Permanente Loire constatent que la Loire est désormais pleinement intégrée dans la "pensée urbaine". Elle est une composante à part entière des grands programmes urbains de la place de la Petite-Hollande, du Bas-Chantenay et de Pirmil-les-Isles, programmes inventant de nouvelles manières d'habiter les rives, proposant de créer de nouveaux accès au fleuve. Et l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Loire, de 2017, définit le cadre pour assurer au fleuve une préservation de son patrimoine et de ses paysages.

Les guinguettes et belvédères, récemment installés, animent désormais les rives du fleuve. Débord de Loire 2019 fut un succès populaire. Dans le cadre du schéma directeur de la Loire à pied, adopté en juin 2019, vingt-quatre kilomètres de nouveaux cheminements doivent voir le jour à l'horizon 2030.

Côté franchissements, question centrale et axe de réflexion majeur dans le Grand Débat, la Conférence Permanente Loire

attend avec intérêt le résultat des études sur le "pont place" Anne-de-Bretagne, intégrant la nouvelle ligne de tramway qui doit enjamber les deux bras de la Loire à l'horizon 2026.

L'usage économique du fleuve reste encore à conforter. FlexiLoire, le service de transport fluvial de marchandises, entre Nantes et Saint-Nazaire, est opérationnel depuis janvier 2018. Les équipements pour le développement économique du nautisme et de l'ensemble des filières associées à la Loire, restent à réaliser.

Les travaux de réaménagements des cales et des pontons, malgré les réflexions des navigants et de leurs associations, malgré les priorités validées en 2016, ont pris du retard. L'état technique des quais reste une question importante et structurante en suspens.

La Conférence Permanente Loire a enfin contribué à réévaluer, dans les engagements, l'enjeu de la qualité de l'eau de la Loire. L'urgence écologique et climatique renforce la nécessité d'accroître les actions dans ce domaine, sachant que Nantes Métropole et son territoire font partie d'un système d'acteurs et d'un contexte géographique très larges.



54 cales ont été recensées. Mais aujourd'hui, seules quelques cales dont celles des deux bacs sont pour les sports nautiques des spots fiables de mise à l'eau dans la métropole nantaise.



Les belvédères de Chantenay et le parcours sémaphores, deux sur le territoire métropolitain, sont des balises, des points de rencontres et de découvertes de la Loire et de son environnement.



L'engagement n°2 sur le prolongement du parcours de la Loire à vélo et sa jonction aux continuités cyclables de la métropole est en passe d'être totalement réalisé.



La Loire est source de plaisirs. À l'occasion de Débord de Loire 2019, deux cents embarcations guidées par Le Belem et L'Hermione, remontent l'estuaire acclamées par des milliers de spectateurs.



Les premiers travaux du programme dit "de rééquilibrage de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes", porté par VNF, doivent débuter en 2021. Leur coût est estimé à 42 M€.



Les gravats des 8 000 m² du garage Renault dans le Bas-Chantenay ont été évacués par la Loire, permettant d'économiser 25 % d'émissions en gaz à effets de serre par rapport au transport routier.

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE PERMANENTE LOIRE

LA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2019

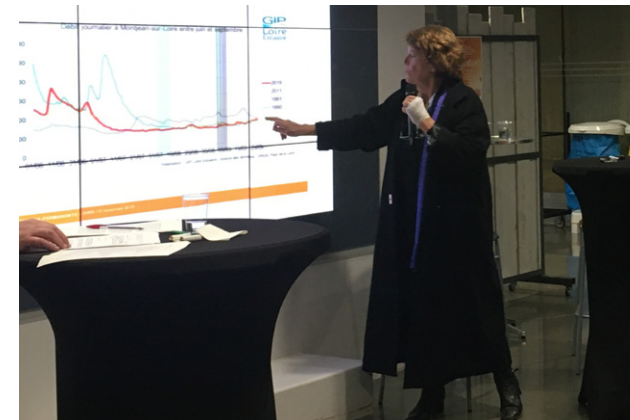
Le 6 novembre dernier, les membres de la Conférence Permanente, engagés pour un mandat de 3 ans, dressaient un bilan de leurs quatre années de travaux. "Avons-nous bien fait ? Aurions-nous pu faire mieux ?", se demande Martine Staebler. Pour Éric Perraud, la Conférence Permanente, "une première à Nantes, est un exemple, un point de départ pour travailler ensemble, autrement". "Il nous a tenu à cœur de porter les valeurs collectives révélées par le Grand Débat, et nous avons pu maintenir l'attention portée au fleuve, nous saisir d'éléments qui ont pu émerger, alerter sur des effets négatifs et résister à une vision seulement technique" complète Élise Roy. Monique Boutrand s'est, elle, quelquefois "sentie trop isolée", car "tous les autres membres ou presque représentaient des associations

ou des institutions", et "suggère pour l'avenir qu'une dizaine de citoyens rejoignent ce genre d'instance". "Les 30 engagements pour la Loire recouvrent un champ immense et les autres membres de la Conférence Permanente dans leur mission de suivi, de mise en œuvre, ont, avec implication dans la durée et esprit critique, par une écoute attentive des divers acteurs, dont les élus concernés, contribué à de réelles avancées et concrétisations" indique Gabriel Le Fur. "J'aimerais souligner l'indépendance des travaux et des avis de la Conférence Permanente Loire en dehors de toutes pressions. Nos avis ont toujours été grandement sollicités quel qu'en soit le degré d'acceptation ou de refus" conclut Martine Staebler.

LA CONFÉRENCE PERMANENTE LOIRE EN ACTIONS

De juin 2018 à mars 2019, les membres de la Conférence Permanente Loire ont souhaité rencontrer les élus de huit communes métropolitaines riveraines de la Loire, pour "évaluer et faire le constat d'une convergence de leurs attentes et de leurs attentions pour le fleuve".

La Conférence Permanente Loire a également exprimé son avis, construit en collaboration avec les services de la métropole nantaise, sur la question de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant lors des discussions menées dans le cadre de la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne.



Ses membres ont aussi apporté leurs contributions dans les ateliers citoyens. Dans celui du Bas-Chantenay, les discussions, engagées en 2017, se sont traduites par le lancement de travaux en 2018. Le parcours des belvédères est aujourd'hui ouvert.

L'avis citoyen émis par un atelier citoyen auquel des membres de la Conférence Permanente avaient contribué a été intégré dans le schéma Loire à pied, adopté par le conseil métropolitain en juin 2019. En septembre suivant, les conclusions d'une année de réflexions de l'atelier citoyen du projet "Petite-Hollande-Loire à cœur" étaient présentées en réunion publique. Depuis

2017, un atelier rassemblant vingt personnes élabore un plan de sauvegarde et de restauration des richesses naturelles de l'île de la Motte, à Indre.

Plusieurs membres de la Conférence ont également participé aux ateliers et aux comités mis en place pour établir, en collaboration avec les autres acteurs, la stratégie, les objectifs et enfin la feuille de route du projet alimentaire territorial, adopté en conseil métropolitain, le 4 octobre dernier.

Des représentants de la Conférence ont pris part au comité de pilotage Loire réunissant les vice-présidents de Nantes Métropole. Leur rôle est alors d'interroger les élus sur les avancées ou les retards de certains projets, ce qui fut le cas, par exemple, sur le projet d'aménagements des rives de Loire à Basse-Goulaine.

Au printemps 2019, les membres de la Conférence rencontraient cinq vice-présidents de Nantes Métropole, Bertrand Affilé, Fabrice Roussel, Gérard Allard, Pascal Pras et Alain Robert pour faire un point sur les questions de transports et de déplacements, sur les problématiques économiques et sur les thématiques urbaines. Ils étaient également invités aux débats du groupe projet Loire. "Autant d'interactions inédites, de temps de dialogues entre techniciens et élus, constituant des avancées dans le cadre d'une gouvernance ouverte" se félicite la Conférence.

Enfin, entre juin 2018 et mars 2019, deux "croisières" ont mené, au fil de l'estuaire membres de la Conférence, élus et personnels de Nantes Métropole. Des balades de Nantes à Saint-Nazaire qui "ont l'immense intérêt de partager sur un temps donné et de façon immersive la perception du fleuve, la puissance de son cours, les paysages passés, présents et à venir, les états des berges et des estacades, les richesses naturelles. Ces moments sont forts car ils mettent en exergue deux réalités opposées : le potentiel extraordinaire de renouer avec le fleuve, de réinscrire un lien d'attachement avec les milieux et la modestie avec laquelle il faut travailler face à la puissance et à la complexité de ces mêmes milieux. Cela renvoie à l'ambition du programme Loire et à la nécessité d'inscrire cette ambition dans le temps long" conclut la Conférence Permanente Loire.

EXPLICATIONS ET RÉPONSES DE NANTES MÉTROPOLE

La Conférence Permanente Loire a attiré l'attention de Nantes Métropole sur plusieurs sujets qui ont rencontré des difficultés et des retards. Les explications de Nantes Métropole.

Sur le projet d'aménagement des rives de Basse-Goulaine

"Conçu d'abord comme un simple projet de cheminement, "Rives de Basse-Goulaine" doit prendre en compte tous les usages du territoire concerné et les problématiques environ-nementales. La conduite du projet, inscrit dans le schéma directeur Loire à pied, est désormais confiée à la direction de l'espace public. C'est une étude complète qu'il faut lancer pour poser les enjeux, voir ce qui peut être fait rapidement et ce qui nécessite des approches approfondies. Un projet de reconquête des bords de Loire sera présenté au second semestre 2020".

Sur les aménagements des cales et des pontons

"Un inventaire des cales a été dressé. Les cales Doumergue, San Francisco, n° 2 du parc des Chantiers, à Nantes, celles de Saint-Sébastien-sur-Loire, de Port-Lavigne à Bouguenais et de Mauves-sur-Loire ont été nettoyées entre 2016 et 2018. Les travaux à mener sur les sites prioritaires seront définis mi-2020. Un million d'euros doit y être investi jusqu'en 2026. La question de l'accès au fleuve est intégrée aux grands projets urbains métropolitains".

Sur la pérennité du groupement d'intérêt public (Gip) Loire Estuaire

"Le Gip Loire Estuaire a, dans ses rôles d'observatoire et de bureau-expert, une importance stratégique. La direction du cycle de l'eau de Nantes Métropole le juge indispensable pour mener des études dans le cadre de l'élaboration du programme d'aménagement Loire aval inscrit dans le futur Sage estuaire de la Loire. Le Gip fera l'objet, en 2020, d'un audit dans la perspective du renouvellement de sa convention pour la période 2022-2028".

Sur l'extension du périmètre d'intervention de la cellule opérationnelle de la prévention des risques

"La nécessité de trouver le cadre juridique le mieux adapté a retardé la mise en place du projet d'extension du périmètre d'intervention de la cellule opérationnelle de la prévention des risques, des risques industriels en particulier. En décembre dernier, le conseil métropolitain étendait le champ d'intervention de la cellule à l'ensemble du pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire".

TÉMOIGNAGES

Antoine VALLÉE, Voies navigables de France (VNF)

Voies navigables de France (VNF), gestionnaire de la Loire de Nantes à Bouchemaine, balise le chenal de navigation, assure la gestion et l'entretien du fleuve et de ses dépendances (épis, annexes hydrauliques et berges), accompagne les projets de développement de navigation, et pilote le programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé. J'ai apprécié que le transport fluvial soit évoqué au travers de FlexiLoire. Le report modal au profit du fluvial peut et devrait s'intensifier dans la métropole, en maillant le territoire pour les besoins logistiques, en "fluvialisant" les marchés publics ou en inventant de nouvelles logistiques plus vertes.

Pascal FRENEAU, président du directoire du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire

La Conférence Permanent Loire a été un lieu de vulgarisation de l'activité portuaire ligérienne, de ses enjeux et de ses pratiques. Y a souvent été évoqué le transport fluvial de marchandises qui, dans une ville souffrant de congestion routière, pourrait être un maillon essentiel de la future logistique métropolitaine. Elle s'est investie pleinement dans des sujets emblématiques comme l'aménagement de la place de la Petite-Hollande, qui témoigne de la récente prise en compte du fleuve par les urbanistes. Elle n'a en revanche pas réussi à convaincre sur d'autres sujets comme la réhabilitation de cales de mise à l'eau. Le bilan est donc contrasté, mais globalement très positif.

UNE SECONDE LIGNE DE NAVIBUS OUVRE

En février prochain, une seconde ligne de Navibus reliera le quai Wilson, sur l'Île de Nantes, aux chantiers de l'Esclain, dans le Bas-Chantenay.

Les pieux ont été battus à la mi-décembre, et les pontons d'embarquement y ont été fixés dans la foulée. En février prochain, les premiers passagers de la seconde ligne de Navibus rejoindront l'Île de Nantes au Bas-Chantenay, une traversée de quelques 5 minutes, entre le quai Wilson, à hauteur de la grue grise, et les Chantiers navals de l'Esclain, 1,3 km plus en aval, au pied de la grue noire. "La décision d'ouvrir cette nouvelle liaison fluviale remonte à 2018" précise Olivier Bourdon, directeur

des ports de plaisance de Nantes gestion équipement (NGE), gestionnaire des pontons de Navibus pour le compte de Nantes Métropole. Un nouveau bateau aux couleurs de la Semitan fait donc son apparition sur la Loire. "Le Heb Ken, que l'on peut traduire par "Ni trop, ni pas assez", commente Éric Loyer, directeur de la compagnie maritime Kersea, l'armateur des Navibus. C'est un bateau à coque alu, précédemment en service sur l'île de Sein. Il peut embarquer jusqu'à 140 passagers, contre 96 pour les actuels Navibus, et 10 vélos" poursuit-il. "La fréquence des rotations sera identique à celle des navettes en service, un bateau toutes les 20 minutes, de 7 h à 20 h" précise Olivier Bourdon.

UNE SECONDE LIGNE DE NAVIBUS OUVRE (SUITE)

En 2019, les deux Navibus de la première ligne, *Le Chantenay* et *L'Île de Nantes*, ont transporté, entre Trentemoult et la gare maritime, environ 690 000 passagers. "Les jours d'affluence, en été, nous voyons passer quelque 4 000 personnes. Il n'est pas rare que des passagers doivent attendre une ou deux navettes avant de pouvoir embarquer" indique Antonin Arnaud, 33 ans, capitaine de Navibus depuis 2018, sa première expérience aux commandes d'un bateau. La brièveté de la traversée n'est pas forcément un long fleuve tranquille. "Les courants de flux et de reflux peuvent être rapides, et d'autant plus violents quand la Loire est en crue. Les appareillages et les accostages nécessitent une concentration sans faille. Il faut aussi faire attention de ne pas heurter les embâcles charriés par les flots et qui peuvent endommager coque ou hélices." Des contraintes de navigation à gérer tout "en assurant la sécurité des passagers, celle du navire et le respect des horaires". En 2005, la mise en service des Navibus était une expérimentation. Le succès a été au rendez vous. Utiliser le Navibus, c'est plus qu'un trajet en bus, une immersion dans le paysage au plus prêt du fleuve, un temps de ressourcement.



LISTE DES 30 ENGAGEMENTS



14/19 actions - soit 70% d'actions achevées fin 2019

LA LOIRE, SOURCE DE PLAISIR

01

Recréer les conditions d'accès à la Loire pour promouvoir les pratiques nautiques de loisirs.

06

Soutenir le fonctionnement d'équipements communaux proches des bords de Loire.

04

Proposer des guinguettes et circuits touristiques pour animer les berges.

07

Créer une application numérique "connaissance de la Loire".

05

Étudier la faisabilité d'une piscine en bords de Loire.

08

Organiser une fête nautique triennale sur la Loire.



6/10 actions - soit 60% d'actions achevées fin 2019

LA LOIRE, SOURCE DE PROMENADE

02

Prolonger le parcours de la "Loire à vélo" et le relier aux continuités cyclables.

03

Améliorer les cheminements piétons pour faciliter l'accès à la Loire.



15/31 actions - soit 50% d'actions achevées fin 2019

LA LOIRE, PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE À PRÉSERVER

09

Inscrire l'exigence d'équilibre économie/écologie dans les outils de planification urbaine.

16

Inscrire l'exigence d'équilibre économie/écologie au sein du Sage de l'estuaire de la Loire.

13

Établir un projet alimentaire territorial valorisant les productions locales.

17

Mettre à l'étude un programme Loire aval.

14

Étendre l'intervention de la cellule opérationnelle de prévention des risques à l'échelle de l'estuaire.

18

Concevoir un programme de découverte, d'éducation et sensibilisation autour de la Loire.

15

Mettre en place un ensemble de mesures portant sur la qualité de l'eau de la Loire.

19

Engager des programmes de co-production avec les citoyens.

LISTE DES 30 ENGAGEMENTS (SUITE)



4/5 actions - soit 80% d'actions achevées fin 2019

LA LOIRE, SUPPORT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

10

Créer un centre d'approvisionnement et de services fluviaux pour les grands chantiers urbains de la Métropole.

12

Soutenir le développement de filières économiques innovantes hydroliennes et nautiques.

11

Explorer une offre de barging à l'échelle de l'estuaire.



8/17 actions - soit 50% d'actions achevées fin 2019

UNE LOIRE PLUS FRANCHISSABLE

20

Élargir / doubler le pont Anne-de-Bretagne.

23

Optimiser les ouvrages de franchissement existants situés sur le périphérique.

21

Passer d'un réseau de transports collectifs centralisé à un réseau maillé.

24

Créer de nouvelles navettes fluviales connectées au réseau de transport en commun.

22

Mieux mailler le réseau vélo dans l'agglomération et dans la centralité urbaine.

25

Vérifier l'évolution des besoins de franchissements au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions pour adapter les choix.



3/11 actions - soit 33% d'actions achevées fin 2019

DE NOUVEAUX PAYSAGES EN BORDS DE LOIRE

26

De Malakoff au Bas-Chantenay, concevoir le projet urbain des bords de Loire.

29

Répertorier les sites permettant l'accueil de bâtiments sur ou au bord de l'eau.

27

Un concours international pour un grand espace public de qualité place de la Petite-Hollande et lancement d'un atelier citoyen.

30

Dresser l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel "Loire".

28

Créer des orientations d'aménagement et de programmation "Loire" dans le PLUm.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES 30 ENGAGEMENTS
et redécouvrez les contributions du Grand Débat sur :



nantesloireetnous.fr

facebook.com/nantesloireetnous

#NantesLoire

